



**LETTRE D'INFORMATION – MARS 2015**

## **UNE ARMÉE A LA HAUTEUR DES MENACES ET DE NOS AMBITIONS**

---

Les multiples crises internationales actuelles et les graves événements qui se sont déroulés récemment en France illustrent la forte dégradation de notre environnement sécuritaire. Ils devraient conduire nos responsables politiques à rétablir la cohérence entre les moyens consacrés à notre Défense et les menaces auxquelles la France est confrontée. Si les derniers Livres blancs étaient rigoureux quant à l'évaluation des risques, ils ne l'étaient pas au niveau des efforts financiers qu'ils nécessitaient, et cela par démagogie ou naïveté, idéologie ou aveuglement.

Il est donc maintenant urgent, non seulement de stopper la dégradation accélérée des moyens de nos armées, mais aussi de relever rapidement notre effort de Défense. Il y va de notre capacité à faire face dans les prochaines années aux défis sécuritaires qui ne cessent de croître.

### **Les armées dans une situation critique**

Tous les chefs d'état-major l'ont dit avec force : chacune des trois armées est aujourd'hui engagée au maximum de ses capacités et ne pourra tenir ce rythme dans la durée. L'armée de Terre supporte l'essentiel de l'opération « *Sentinelle* » (plan Vigipirate renforcé). Ce sont 10 500 hommes qui sont déployés en permanence depuis plus de 2 mois, provoquant l'annulation des périodes de préparation des unités prévues pour partir en opérations extérieures, bouleversant le rythme tendu des relèves, des remises en condition, de l'entraînement et d'alerte de l'ensemble des unités opérationnelles ainsi que les activités des centres de formation initiale.

L'armée de l'Air est dorénavant au maximum des capacités de transport et de combat qu'elle peut engager. L'utilisation des aéronefs est intense, les avions A 400 M arrivent au compte-gouttes, les théâtres d'opérations sont éloignés les uns des autres. La bande sahélo saharienne s'étend sur une superficie de 5 millions de km<sup>2</sup>, davantage que celle de l'Europe !

Quant à la Marine, elle est déployée largement au-delà de son contrat opérationnel ; elle vient de se voir retirer la deuxième des frégates multi-missions qui devaient lui être livrées. Elle est ainsi contrainte de maintenir temporairement en service une frégate de plus de 40 ans d'âge...

### **Les mesures prises sont insignifiantes, voire dangereuses**

Une telle tension sur nos forces ne s'était jamais vue dans un passé récent. Pour faire face à cette situation, quelques mesures « cosmétiques » ont été annoncées, comme l'étalement dans le temps des réductions d'effectifs prévues dans la loi de programmation militaire : ainsi, 1 500 postes sur 7 500 ne seront pas supprimés en 2015 mais devraient l'être entre 2017 et 2019. Cela signifie que les réductions d'effectifs, sont finalement maintenues et ne prennent pas en compte la nouvelle situation !

De même, le ministère de la Défense annonce la relève d'une grande partie des forces françaises en

République Centrafricaine (RCA) compte tenu de l'arrivée de contingents africains de l'ONU. Mais, en RCA, contrairement à ce qui est affirmé, la situation n'est pas stabilisée, en particulier dans toute la moitié est du pays, et risque fortement de ne jamais l'être si les forces françaises partent, bien au contraire. Comme au Mali, notre départ prématuré peut entraîner un nouveau pourrissement de la situation et exiger, d'ici quelques mois, un renforcement de notre dispositif.

Qui peut nier que notre effort en RCA est indispensable mais aussi insuffisant alors que des troubles liés à l'action de Boko Haram se développent au Cameroun et au Tchad, pays limitrophes de la RCA ? Si ce pays est durablement déstabilisé, toute l'Afrique centrale sera fragilisée, nos ressortissants à nouveau menacés, le développement économique local freiné et l'immigration vers l'étranger - dont, en priorité, la France - relancée.

### **A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels**

Comme le déclarait le président de la République, les Français ont aujourd'hui conscience d'être en guerre. Ils souhaitent un accroissement de nos moyens de Défense.

L'OTAN préconise pour ses pays membres - qui n'ont pas l'arme nucléaire et qui ne s'engagent pas seuls dans des opérations militaires - de consacrer 2% de leur PIB à la Défense.

Pour la France, membre permanent du Conseil de sécurité, puissance nucléaire, souvent nation-cadre, notamment dans les opérations en Afrique, c'est donc environ 3% du PIB qu'il lui faudrait consacrer à sa Défense pour assurer avec succès les missions d'aujourd'hui et préparer celles de demain. Cet effort financier permettrait de remonter le niveau de nos effectifs, d'accélérer la modernisation de nos forces et d'accroître nos capacités d'exportation d'armement. L'ASAF propose donc de réviser, dès cette année, la loi de programmation militaire et de prévoir une remontée de la part du PIB consacrée à la Défense de 0,2% supplémentaire par an pendant les 7 années à venir.

Ce n'est qu'au prix de cet effort dans la durée que la France pourra continuer de garantir l'intégrité de son territoire national, d'assurer la protection de sa population, de défendre ses intérêts dans le monde et d'honorer les accords qu'elle a passés avec ses alliés.

*LA REDACTION*